

Les Bretons en Galles du XI^e au XIII^e siècle

Un assez grand nombre de Bretons ont été associés à la conquête féodale du Pays de Galles, sous le règne des rois normands et angevins.

Lors de la conquête peu durable du Nord-Galles, à la fin du XI^e siècle, le comte Hugues de Chester fit nommer évêque de Bangor un clerc breton : Hervé (1), chapelain du roi Guillaume le Roux. C'est le premier évêque de Bangor dont nous connaissons le nom. Mais, imposé par des conquérants, il fut en butte à l'hostilité violente de ses diocésains et dut se retirer lorsque les Gallois de Gwynedd recouvrèrent leur indépendance. Après de longues négociations entre le roi, l'archevêque de Cantorbéry et le pape, il fut, en 1109, transféré au siège d'Ely, en Est-Anglie.

Dans le Sud-Galles, Monmouth fut un centre d'activité bretonne. Le château de Monmouth, fondé par William Fitz Osbern, seigneur de Breteuil, fut donné par le roi Guillaume, vers 1075, au Breton Wihenoc, qui devint moine à Saint-Florent de Saumur, et laissa sa seigneurie à son neveu, William Fitz Baderon, ancêtre des seigneurs de Monmouth (2).

Wihenoc avait fondé à Monmouth un prieuré de Saint-Florent de Saumur, abbaye qui avait des relations étroites avec la Bretagne méridionale. Il lui avait donné, entre autres églises, une « *ecclesiam Sancti Wingularoei* », église de Saint-Guérolé (3).

(1) « *Hervei Britonis* », J. E. LLOYD, *A history of Wales*, 1911-1948, II, p. 348 et 392.

(2) *Ibid.*, p. 396.

(3) DUGDALE, *Monasticon anglicanum*, I, p. 600.

Parmi les témoins de ses chartes, on trouve Baderon, son frère, Ywen Troue, fils de Baderon, et Willielmus Yvin, dont le nom paraît bien breton (4). Une charte de Jean, l'un des successeurs de Baderon, se termine par la liste des témoins suivants : « His testibus, Domino Waltero de Hunteley, domino Johanne Britone clerico, domino Philippo le Bret, domino Radulpho de Wisham (5). » A cette époque, on peut considérer que les gens portant le nom d'une région étaient bien originaires de cette région, donc que Jean le Breton et Philippe le Bret, étaient bien originaires de Bretagne (6). Enfin, parmi les témoins d'une charte de Hugues de Lacy, on trouve « Gilberto de Monemue, Monun et Brientio (7) ». La forme « Brientius » se trouve à plusieurs reprises dans le cartulaire de Redon (8).

C'est dans ce milieu que grandira le fameux Geoffroy de Monmouth, qui se qualifie lui-même de « Brito » (9). Le mot « brito », à cette époque et dans ce contexte, ne peut désigner qu'un Breton armoricain, non un britannique. Si Geoffroy n'était pas lui-même un émigré, il appartenait à une famille venue d'Armorique (10).

Non loin de Monmouth, le pays gallois de Brycheiniog fut réduit en seigneurie, vers 1088-1093, par Bernard de Neumarché, « le premier conquereur des treys Kantrefs de la terre de Brekenoch (11) ». Parmi les témoins des chartes de son petit-fils Robert, figurent « Thurstano Bret » et « Jestin Trahern », dont le nom paraît bien breton (12). Une charte d'un de ses successeurs, Mael de Hereford, est signée entre autres par « Rogerus Bret » (13).

(4) *Ibid.*, p. 600.

(5) *Ibid.*, p. 601.

(6) Comme exemples d'autres noms d'origine, dans une charte de Bernard de Neufmarché, les chevaliers « Picardus », « Ricardus Cenomannensis ». *Monast. anglic.*, I, p. 320.

(7) *Monast. anglic.*, I, p. 601.

(8) *Cartulaire de Redon*, éd. Aur. de COURSON, p. 253 et 335.

(9) E. FARAL, *La légende arthurienne, études et documents*, t. II, 1929, p. 1.

(10) A. H. DOOD, *Wales and Brittany*, Proceedings of the Llandudno, Colwyn Bay and District Field Club, 1949, p. 4. Cet auteur compare le mépris de Geoffroy de Monmouth pour les Gallois, à celui de certains descendants de colons américains pour les Anglais peu aventureux restés au pays.

(11) *Monast. anglic.*, I, p. 319.

(12) *Ibid.*, p. 321.

(13) *Ibid.*, p. 321-322.

Encore plus à l'ouest, on retrouve un breton : « Gwydone de Bryan » est témoin d'une charte de Guillaume le Maréchal relative au prieuré de Pembroke (14).

Géraud de Cambrie nous permet de compléter ces indications sommaires par deux historiettes mettant en scène des Bretons. La première se passe auprès du vieux « clas » celtique de Llanbadarn Fawr, près d'Aberystwyth.

« Il arriva, sous le règne d'Etienne, successeur de Henri I^{er}, qu'un chevalier originaire de Bretagne armorique, ayant parcouru de nombreuses régions afin d'examiner les villes et les mœurs de diverses nations, parvint enfin par hasard à cet endroit. Le jour d'une certaine fête, le clergé et le peuple attendaient la venue de l'abbé. Comme le chevalier se pressait avec le public au-devant de l'abbé, il vit une troupe d'une vingtaine de jeunes gens équipée et armée à la mode du pays. Demandant lequel d'entre eux était l'abbé, on lui montra un homme armé d'une longue lance, précédant les autres. Le regardant avec étonnement : « Cet abbé, dit-il, n'a-t-il donc pas quelque autre habit ou quelque autre bâton pastoral que ceux qu'il porte maintenant ? — Nullement », lui répondit-on. Alors, « j'ai vu aujourd'hui, dit-il, assez de nouveauté, et j'ai entendu une chose bien merveilleuse ». Et, s'en allant sur le champ, il mit un terme à ses travaux et à ses voyages (15). »

La seconde histoire se passe un peu plus tard, dans le comté de Carmarthen. « Après la reddition — obtenue de nos jours, plus par ruse que par force — de Rhys, fils de Griffith, et l'exil de celui-ci en Angleterre, Henri II envoya un chevalier originaire de Bretagne armorique, dans la prudence et la fidélité duquel il avait grande confiance, et sous la conduite du doyen de Cantrefmaur, pour explorer le château de Dinevur, la disposition des lieux et les défenses du district. Comme le chevalier avait enjoint au prêtre de le conduire au château par le chemin le meilleur et le plus commode pour des soldats, son guide, volontairement, le fit traverser les passages les plus difficiles et inaccessibles. Et partout où ils traversaient des herbages, le prêtre mangeait de l'herbe, au grand étonne-

(14) *Ibid.*, p. 510.

(15) GIRALDUS CAMBRENSIS, *Itinerarium Cambriae*, éd. DIMOCK (Master of the Rolls), 1868, lib. II, cap. IV, p. 121.

ment des assistants. Il affirmait que les habitants indigènes, poussés par la disette, étaient contraints, pour vivre, de se nourrir d'herbes et de racines. De retour auprès du roi, le chevalier rapporta tous les détails dignes de relation qu'il avait vus ou entendus : « C'était une terre inhabitable, une terre sans chemins et inaccessible, qui ne convenait à aucune nation, sinon à des gens vivant bestialement à la manière des animaux. » Alors, le roi renvoya Rhys à ses terres, après lui avoir fait prêter serment et livrer des otages (16). »

Un siècle plus tard, après la fin de l'indépendance galloise, le roi Edouard I^{er}, organisant sa conquête du Gwynedd, avait encore à son service un certain « Guillaume de Bretagne » (17), qui était chef de l'artillerie royale des châteaux de Galles.

On aura remarqué que tous les Bretons mentionnés se trouvaient du côté des conquérants, ennemis des Gallois. Même s'il y eut quelques Bretons combattant du côté gallois, ils constituèrent certainement une exception par rapport à leurs nombreux compatriotes qui prirent part à la conquête du pays de Galles.

Ce fait, paradoxal si l'on donne une valeur absolue à l'unité linguistique celtique, s'explique aisément par les conditions sociales de l'époque. Le Pays de Galles était encore organisé en tribus (18), tandis que la Bretagne était féodalisée, au moins depuis la restauration post-normande. Les Gallois étaient un peuple pastoral, riche de sa littérature bardique, mais sans villes, sans bourgs (19), ignorant presque totalement l'usage de la monnaie. Les Bretons, en revanche, commençaient alors à construire des villes au pied de leurs châteaux, et connaissaient depuis longtemps une économie monétaire. On sent, dans les histoires de

(16) *Ibid.*, lib. I, cap. X, p. 81.

(17) J. GRIFFITHS, *Early Accounts relating to North-Wales, temp. Edward I*, *Bulletin of the Board of Celtic Studies*, XIV, III, 1951, p. 235-241 - p. 239 : « Et Willelmo de Britann', attiliatori castrorum Regis in Wallia. » L'artilleur s'occupait alors des arcs, arbalètes et machines à lancer des traits.

(18) T. P. ELLIS, *Welsh tribal law and custom in the Middle Ages*, Oxford, 1926.

(19) « Non urbe, non vico, non castris cohabitant, sed quasi solitarii silvis inhaerent. » GIRALDUS CAMBRENSIS, *Descriptio Cambriae*, éd. DIMOCK, 1868, lib. I, cap. XVII, p. 200.

Géraud de Cambrie, l'incompréhension, l'étonnement, le mépris des Bretons pour les institutions archaïques, « sauvages », dirait-on, du pays de Galles (20).

Aussi n'est-il pas étonnant qu'un bon nombre d'entre eux se soient lancés, avec leurs voisins normands, manceaux, angevins, dans la grande aventure féodale de la conquête du pays de Galles, qui suivit de près celle de l'Angleterre.

Tous ces gens se considéraient comme Français. La tapisserie de Bayeux désigne déjà les envahisseurs par le mot « Franci ». Les chartes des conquérants de Galles sont presque toujours adressées : « à tous les hommes... Français, Anglais et Gallois ». Le Breton Baderon de Monmouth s'adresse : « omnibus hominibus suis vicinis et amicis Francis et Anglis atque Walensibus (21). » Une charte de Robert de Hereford, signée entre autres par des témoins bretons, porte la mention « testibus Francigenis, Anglieis et Wallieis curiae meae de Breconia (22). » On remarquera que, dans ces énumérations, les Gallois viennent en dernier.

Cependant, divers indices montrent que certains au moins de ces Bretons étaient bretonnants. Le fait que le roi Henri II ait confié une mission de renseignements à un chevalier breton qui dut aller jusqu'au cœur du pays gallois, s'explique fort bien par le fait qu'un Breton avait pu se familiariser facilement avec la langue galloise. La parenté des langues celtiques est d'ailleurs notée par Géraud de Cambrie : « Le Cornwall, dit-il, et la Bretagne armorique, parlent une langue très semblable, qui est d'ailleurs en beaucoup d'expressions, et presque en tous ses termes, intelligible aux Gallois, à cause de la communauté d'origine (23). » Le fait que le scribe gallois du livre de Llandaf ait reconstitué la forme galloise correcte correspondant au nom breton Wihenoc, montre que les Gallois,

(20) Le pape Pascal II écrivit que Hervé avait été « de manière stupide et barbare, promu évêque au milieu de barbares » (« inter barbaros barbarice et stolidè promotus est », cité par J. E. LLOYD, *A history of Wales*, 1911-1948 ; II, p. 448 ; note 185). On peut penser que le breton Hervé approuvait l'appréciation portée sur ses diocésains, sinon celle concernant sa promotion.

(21) *Monast. anglic.*, I, p. 600.

(22) *Ibid.*, p. 322.

(23) GIRALDUS CAMBRENSIS, *Descriptio Cambriae*, éd. DIMOCK, 1868, lib. I ; cap. VI, p. 177.

en effet, savaient interpréter le breton (24). D'autre part, la littérature hagiographique, relative aux saints celtiques, florissante à cette époque, entretenait le souvenir des anciennes migrations et des apôtres communs au Pays de Galles et à la Bretagne (24).

Cette situation permet de comprendre le cas curieux de Geoffroy de Monmouth. Soit directement, soit par l'intermédiaire de compatriotes, il put recueillir de vieilles traditions bretonnes armoricaines, des récits littéraires gallois (oraux ou écrits), les fondre, les arranger, et les présenter aux seigneurs français qui dominaient alors l'Angleterre et le sud du Pays de Galles.

L'épisode curieux de la participation bretonne à la conquête du pays de Galles a donc pu avoir des conséquences littéraires énormes. Mais ces faits ne sont compréhensibles que si l'on garde à l'esprit l'opposition fondamentale du tribalisme gallois et de la féodalité bretonne.

Pierre FLATRÈS,
Chargé de Recherches au C.N.R.S.

(24) « Gueithenauc », J. E. LLOYD, *A history of Wales*, 1911-1948, p. 396, note 131.